



LA PAROLE À...

GEL DES APL : LA MOBILISATION DOIT CONTINUER

Je tiens à vous remercier pour votre mobilisation contre le gel des aides au logement. En quelques jours des centaines de signatures nous sont parvenues, preuve que cette mesure injuste suscite une grande inquiétude parmi les habitants du territoire. Pour autant, le courrier que j'ai envoyé aux 4 députés de Plaine Commune – Mesdames Buffet et Guigou, et Messieurs Goldberg et Hanotin - n'a reçu pour le moment qu'une seule réponse à savoir celle de Madame Buffet.



Toutefois si une petite avancée est à souligner, la mobilisation doit se poursuivre. En effet, lors de l'examen du projet de loi à l'Assemblée Nationale, les députés ont finalement légèrement modifié l'article 64. Le gel est maintenu jusqu'en octobre 2014. Cette décision est certes mieux que le gel pur et simple annoncé mais n'est pas suffisante. A une période où le budget des ménages est de plus en plus contraint, toucher au pouvoir d'achat même sur une courte durée est insupportable.

C'est pourquoi, la mobilisation ne doit pas s'essouffler. Pour celles et ceux n'ayant pas encore signé la pétition, il est toujours temps de

le faire. Vous trouverez des formulaires dans les loges, dans votre agence, au siège ou sur notre site internet : www.oph-plainecommunehabitat.fr

STÉPHANE PEU, président de Plaine Commune Habitat

en pratique



COMMERCES EMBELLIS



Depuis quelques semaines voisins et clients de passage des enseignes commerciales du **quartier Romain Rolland à Saint-Denis** sont accueillis dans un environnement rénové et embelli. Occasion de découvrir ces commerces enrichis récemment d'un fleuriste et bien pratiques à l'une des entrées de Saint-Denis.



C'est l'« entracte » à Epinay-sur-Seine



« Entracte » est le nom de la **nouvelle résidence** que vient de livrer Plaine Commune Habitat avec 56 nouveaux logements à la location et dont les premiers locataires ont emménagé mi-novembre. La gestion de cette résidence dépend de l'agence Nord.



CHAUFFAGE : NOUVEAUX MATÉRIELS ET BONNES HABITUDES

Le chauffage a été remis en service le 5 octobre dernier après quelques mois de repos pour le matériel qui sont toujours l'occasion de travaux et d'entretien. La pré-occupation de Plaine Commune Habitat : **améliorer la performance des équipements et le confort des locataires, tout en veillant à limiter au maximum la facture énergétique.**

→ Cet hiver plusieurs résidences vont donc profiter de nouveaux équipements :

- **Square Fabien, Salvador Allende, Bâtiments 7-9-10 de Franc Moisin, Cosmonautes, Duclos et Jean Vilar à Saint Denis :** pose de robinets manuels à la place des robinets thermostatiques qui étaient souvent bloqués et qui limitaient la quantité de chaleur distribuée dans les radiateurs.

- **Paul Eluard et Colonel Fabien à Saint-Denis :** « Calorifugeage » des réseaux de chauffage et d'eau chaude ce qui permet de minimiser les pertes d'énergie entre le canal de distribution et de diffusion de la chaleur.

- **190 appartements sur Waldeck Rochet et les 83-85-87-91 Henri Barbusse à La Courneuve :** remplacement de 190 chauffe-bains qui étaient usés avec du matériel qui doit améliorer la qualité de l'eau chaude distribuée (température, jet et continuité du service).

- **Amarillys à Villetaneuse :** remplacement des chaudières et des robinets des radiateurs.

Aux côtés des équipements ce sont aussi bonnes pratiques et nouvelles habitudes qui permettent de faire de grosses économies et d'avoir un bon niveau de confort

→ Ne placez pas de meubles devant les radiateurs, ni de linge dessus. Vous empêchez la diffusion de la chaleur.

→ Nettoyez les radiateurs régulièrement, sans jamais les démonter.

→ Ventilez correctement et quotidiennement votre logement pour éviter l'humidité et la sensation de froid.

→ Evitez de vouloir régler trop fréquemment la température de vos pièces : la température de confort recommandée des pièces de vie est de 19° - 20° C et celle des chambres 17° C. Porter un pull ou rajouter une couverture peut rapporter gros : 1° C de moins permet d'économiser jusqu'à 7% d'énergie.

Zoom sur...

OFFRES D'EMPLOIS

Tous les mois retrouvez cette nouvelle rubrique d'offres d'emplois. Plaine Commune Habitat recrute :

- Un (e) technicien(ne) état des lieux
- Un(e) gardien(ne)d'immeubles
- Un(e) chargé(e) de contentieux

Retrouvez ces annonces et les profils recherchés sur :

<http://www.oph-plainecommunehabitat.fr/nous-connaître/emplois-et-recrutement> et envoyez votre candidature à l'adresse suivante : recrutement@plainecommunehabitat.fr



BIENTÔT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



La fin d'année rime souvent avec fête et convivialité.

Vous souhaitez organiser un petit événement au sein de votre cité en proposant aux locataires une collation et/ou une petite animation ? N'hésitez pas.

Plaine Commune Habitat vous donne un coup de pouce en finançant votre

initiative. Pour cela, adressez-vous à votre amicale de locataires ou votre gardien et retirez dès maintenant un dossier auprès de la Direction du Développement Social et Urbain :

01 48 13 61 29.